



# VILLE DE BASSE-TERRE

SERVICE GESTION DE L'ASSEMBLEE

Basse-Terre,

Affaire suivie par  
Chef du Service Juridique

AFFICHEE LE 15 DEC. 2017

RETIREE LE

Courrier N° : 2017-4002

**Objet** : Convocation :  
Conseil Municipal du 21 Décembre 2017 à 18H00.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le Jeudi 21 Décembre 2017 à 18H00, à la salle des Délibérations de l'Hôtel de Ville de BASSE-TERRE (Cours Nolivos).

Vous trouverez ci-joint, en annexe l'ordre du jour et le rapport du Conseil Municipal.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le Maire,

Marie-Luce PENCHARD

pour le Maire Empêché  
le 1er Adjoint

**F. DARLIS**



SERVICE GESTION DE L'ASSEMBLEE

Affaire suivie par  
Chef du Service Juridique

## Ordre du Jour

**Rapport n° 01** : Projet de délibération instituant le barème tarifaire de paiement immédiat de la redevance de stationnement et le Forfait Post-Stationnement.

**Rapport n° 02** : Projet de délibération relatif à la signature d'une convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI).

**Rapport n° 03** : Projet de délibération relatif à la signature de l'avenant n°2 concernant la Délégation de Service Public pour la gestion du stationnement payant sur voirie et du stationnement payant hors voirie - Application du barème tarifaire de paiement immédiat de la redevance de stationnement et du Forfait Post-Stationnement (FPS).